

collègues des deux côtés de la Chambre, et de partager avec mon collègue de Dollard (M. Goyer) le rare honneur de prendre la parole pour la première fois au tout début de cette 27^e législature.

Comme lui, je vous adresse mes félicitations, monsieur le président, ainsi qu'aux autres fonctionnaires de la Chambre, aux nouveaux ministres, aux nouveaux secrétaires parlementaires et à tous les nouveaux députés avec qui j'ai le plaisir de siéger en cette Chambre.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, c'est avec un sentiment d'admiration mêlé d'envie que j'ai écouté mon collègue, le proposeur de l'Adresse, s'exprimer avec facilité et éloquence dans les deux langues officielles du pays. Sa facilité à parler ma langue maternelle me rend de plus en plus résolu à maîtriser la sienne. Grâce à l'aide et à la patience de mes collègues de langue française, j'espère pouvoir mieux m'exprimer dans cette belle langue, qui est ma langue seconde, avant que plusieurs sessions de cette législature ne se soient écoulées.

A mon arrivée à la Chambre hier, je n'ai pu faire autrement que d'être inspiré par le noble exemple donné par Son Excellence le gouverneur général qui personnifie tout ce qui est admirable, bon et exceptionnel chez les Canadiens. Je suis certain de parler au nom de tous les honorables députés en déclarant que la manière dont il remplit le poste de gouverneur général constitue un enrichissement pour notre pays et un stimulant pour notre fierté nationale.

Nous pouvons aussi, à juste titre, être fiers de notre premier ministre (M. Pearson) que je félicite chaleureusement d'être venu reprendre, dans cette enceinte, une place bien méritée. Ses qualités éminentes d'homme d'État, le courage avec lequel il s'attaque aux problèmes les plus ardues, le génie avec lequel il sait les résoudre, son intégrité absolue—toutes ces qualités ont servi et servent encore le Canada et l'univers, et si elles étaient moindres, nous serions démunis. J'espère qu'il poursuivra son œuvre pendant de nombreuses années.

Un nouvel élu au Parlement aspire, je suppose, de même que sa famille, à être assez évolué et sûr de lui pour remplir ses fonctions avec dignité. Je puis vous dire, toutefois, qu'il reste bien peu de ce précieux aplomb à celui que le premier ministre honore d'une visite entre la poire et le fromage; c'est une façon merveilleuse de calmer mes enfants, et ma femme m'a demandé de prier le premier ministre de venir tous les soirs à la maison à l'heure du dîner, surtout lorsque le chef de famille est à Ottawa.

Au nom de mes électeurs et en mon nom, je remercie très sincèrement le premier mi-

nistre et ses collègues du cabinet de l'honneur qu'ils nous ont fait en me demandant d'appuyer l'Adresse en réponse au discours «trône». C'est un honneur qui sied bien à York-Scarborough, la circonscription la plus peuplée du Canada et, à bien des égards, un Canada en miniature, mais disons «miniature» avec des réserves. C'est avant tout le lieu de naissance de notre premier ministre. On y est venu de toutes les parties du Canada et du monde. Plusieurs villages indiens s'y trouvaient autrefois. La région fut explorée d'abord par Étienne Brulé, puis peuplée par des familles d'origine française et britannique et enrichie depuis par toutes les races. York-Scarborough est un gros morceau du Canada, en fait, un bien gros morceau.

De nos jours, cette région est largement suburbaine, mais on y trouve des districts urbains, d'autres agricoles, de grands et de petits établissements industriels ou commerciaux, des riches et des gens de peu de ressources. Elle couvre à peu près le quadrant nord-est du grand Toronto, y compris de larges secteurs du canton de York-Nord et de la ville de Leaside, ainsi que la plus grande partie du canton de Scarborough. Dans sa partie nord, elle comprend certaines régions du canton et du village de Markham. Elle était représentée, au cours de la dernière législature, par M. Maurice J. Moreau, qui a pris une part remarquable aux travaux du Parlement. C'est un honneur pour moi de lui succéder.

La circonscription actuelle fut créée en 1953, par suite du dernier remaniement de la carte. Elle aura été une circonscription nouvelle d'une vitalité peu commune. Je me garderai bien de dire, comme l'a fait imprudemment l'un de mes prédécesseurs d'un autre parti à la Chambre, que la circonscription de York-Scarborough est pauvrement représentée ici. Une déclaration de ce genre pourrait donner lieu à de fausses interprétations dangereuses. Je pourrais peut-être signaler qu'au point de vue quantitatif, la représentation des habitants de York-Scarborough au Parlement est tout à fait inéquitable.

• (4.20 p.m.)

Il est impossible d'éviter les comparaisons en parlant de York-Scarborough. Mes collègues comprendront sans doute que lorsque j'établis des comparaisons je n'ai pas l'intention de minimiser les autres circonscriptions, ou les autres régions, mais simplement de rendre quelque peu justice à la mienne. Il me serait difficile d'exagérer, car York-Scarborough même est une exagération tangible des faiblesses de notre appareil électoral actuel. Je suis heureux qu'il ne survive pas à la présente législature.